Envoyé en préfecture le 04/06/2021

Reçu en préfecture le 04/06/2021

Affiché le 06/06/2021



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERAT ID 083-218300168-20210527-2021052708-BF DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET SÉANCE DU 27 MAI 2021 N°2021-05-27-08

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept mai , le Conseil Municipal de la ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Espace Azur, sise Esplanade Charles de Gaulle au Beausset, conformément au décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire, à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6 relatif à la tenue des assemblées délibérantes, et au décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire modifié, notamment son article 1 portant gestes barrières, sous la présidence de Monsieur Edouard FRIEDLER, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 29

**Étaient présents :** Edouard FRIEDLER - Danielle SERRES- Ludivine CORTY- Laurent CAULET-Claude BLOIS - Bruno VADON - Gérard PERRIER - Alain LEMOINE - Patricia LOMBARDO - Michèle SALLES- Christian CARTOUX - Marc RAMUS - Rachida AMAR - Fabien BAUDINO - Marie VIDAL - Raphael FIORUCCI - Arnaud DOT - Claude ALIMI - Clivy RIDE-VALADY - Laurence BOUSAHLA - Philippe MARCO -

**Étaient représentés** : Sandrine HORNUNG par Claude BLOIS – Cathy CANDAU par Danielle SERRES – Alexandra LOTHMANN par Edouard FRIEDLER – Julia NEGRONI par Rachida AMAR – Richard CAMUS par Laurence BOUSAHLA.

Etaient absents: Herve THEBAULT - Denis WILLAERT - Lise GABUS

## 8 - Décision Modificative n°1 - BP 2021 :

#### Le Conseil Municipal,

**Considérant** le projet de Décision Modificative n°1 telle qu'annexée à la convocation de la présente séance, et portant inscription d'un crédit de 20 000  $\in$  au chapitre 65 « autres charges de gestion courante »,

**Considérant** que ladite inscription est destinée à la mise en place d'une plateforme e-commerce en faveur des commerçants de la commune, et d'un crédit de 5 000 € au chapitre 011 « charges à caractère général » correspondant au budget de fonctionnement alloué au manager « commerce » nommé depuis le 10 mai 2021.

**Considérant** que l'équilibre est assuré par une subvention de l'Etat pour la plateforme ecommerce à hauteur de  $20\ 000\ \in$  et par un prélèvement sur les dépenses imprévues de fonctionnement pour  $5\ 000\ \in$ .

#### Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 04/06/2021 Reçu en préfecture le 04/06/2021

Affiché le 06/06/2021



ID: 083-218300168-20210527-2021052708-BF

**Approuve** la DM1 du budget de la commune telle qu'annexée à la présente, qui se résume comme suit :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT:**

Dépenses : 20 000 € Recettes : 20 000 €.

#### Vote:

Adopté par : Edouard FRIEDLER - Danielle SERRES - Ludivine CORTY - Laurent CAULET - Claude BLOIS - Bruno VADON - Sandrine HORNUNG - Gérard PERRIER - Alain LEMOINE - Patricia LOMBARDO - Cathy CANDAU - Christian CARTOUX - Marc RAMUS - Rachida AMAR - Fabien BAUDINO - Marie VIDAL MICHEL - Raphael FIORUCCI - Alexandra LOTHMANN - Julia NEGRONI - Arnaud DOT - Claude ALIMI - Clivy RIDE-VALADY - Michèle SALLES

Abstention: Philippe MARCO - Laurence AUDIFFREN BOUSAHLA - Richard CAMUS

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

Le Maire. Edouard FRIEDLER